

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 281

8 février 2006

SOMMAIRE

ADKIM, Advanced Knowledge and Information Management, S.à r.l., Luxembourg	13483	E 3 Transport Luxembourg, GmbH, Sandweiler. . .	13481
Alu-Co S.A., Luxembourg	13447	(Les) Eleveurs de Porcs Marque Nationale Réunis S.A., Landscheid	13474
Arnam, S.à r.l., Luxembourg	13470	(Les) Eleveurs de Porcs Marque Nationale Réunis S.A., Landscheid	13474
Atlas Reinsurance Consultants (A.R.C.) S.A., Luxembourg	13472	(Les) Eleveurs de Porcs Marque Nationale Réunis S.A., Landscheid	13474
AZ Trading S.A., Luxembourg	13471	Emador S.A., Luxembourg-Kirchberg	13449
B.B.D., S.à r.l., Luxembourg	13448	Engelhorn S.A. Holding, Strassen	13471
Balthasar FinPar S.A., Luxembourg	13447	Espirito Santo Industrial S.A., Luxembourg-Kirchberg	13449
Beach Azur S.A., Luxembourg	13462	Espirito Santo Property S.A., Luxembourg-Kirchberg	13449
BISF, S.à r.l., Bertrange	13469	Euroconsumers S.A., Luxembourg	13455
Black Prince S.A., Luxembourg-Kirchberg	13448	Europe Echange S.A., Luxembourg	13464
Black Prince S.A., Luxembourg-Kirchberg	13448	Eurotravel, S.à r.l., Howald	13480
Blade Lux Holding One, S.à r.l., Luxembourg	13464	Eurotravel, S.à r.l., Howald	13480
Blade Lux Holding One, S.à r.l., Luxembourg	13468	Fablon, S.à r.l., Strassen	13446
Bodycote Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg	13486	Folkestone International S.A., Luxembourg	13443
Bonzai S.A., Luxembourg	13481	Folkestone International S.A., Luxembourg	13443
Bonzai S.A., Luxembourg	13481	Foncière Immobilière du Benelux S.A., Luxembourg	13473
Briantea & Eurasian S.A., Luxembourg-Kirchberg	13449	Food and Feed Holding S.A., Luxembourg	13488
Bristol & Stone (GP) Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	13447	Futurimmo Investissements S.A., Luxembourg-Kirchberg	13455
Bryde Corporation S.A., Luxembourg	13469	Ganart Luxembourg S.A., Luxembourg-Kirchberg	13456
Bryde Corporation S.A., Luxembourg	13469	I.M.A. Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	13480
Bureau TMEX S.A., Esch-sur-Alzette	13479	I.M.A. Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	13480
Centre International de Distribution C&B S.A., Drinklange	13471	IFP Invest S.A., Luxembourg	13442
Chem-Dry Luxembourg S.A., Differdange	13473	Imdylan S.A., Luxembourg	13455
Chez Stefano, S.à r.l., Luxembourg	13482	Immobilière Boceto S.A., Luxembourg	13443
Christine Investissements S.A., Luxembourg-Kirchberg	13449	Immobilière Boceto S.A., Luxembourg	13443
Clay Tiles Sponsors, S.à r.l., Luxembourg	13464	Indesit Company Financial Services Luxembourg S.A., Luxembourg	13444
Dacsys S.A., Grevenmacher	13469	Indesit Company Luxembourg S.A., Luxembourg	13444
Delta Thermic S.A., Ehlerange	13445	Inigo S.A., Luxembourg	13444
Deux Mille, S.à r.l., Luxembourg	13469	Intellicast S.A., Steinsel	13443
Duplex Line Holding S.A., Luxembourg	13470	Interoute, S.à r.l., Foetz	13480
Duplex Line Holding S.A., Luxembourg	13470	Kegefin, S.à r.l., Luxembourg	13472
Duplex Line Holding S.A., Luxembourg	13470	Kellogg Group, S.à r.l., Luxembourg	13457
Duplex Line Holding S.A., Luxembourg	13470		
Dzogchen Shedrup Darje Ling, A.s.b.l., Howald	13482		

Kochco International S.A., Luxembourg-Kirchberg	13456	Pizzeria Il Faro S.A., Dudelange	13463
Kolimmo, S.à r.l., Strassen	13471	Platina Participations S.A., Luxembourg	13450
Labheaven S.C., Luxembourg	13446	Private Holdings of Investments Luxembourg S.A., Luxembourg	13477
LEI Euro Holdings, S.à r.l., Luxembourg	13445	Private Holdings of Investments Luxembourg S.A., Luxembourg	13479
Locre S.A., Senningerberg	13475	Rafco, S.à r.l., Bertrange	13445
Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	13484	Rech International S.A., Luxembourg	13447
Lone Star Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg	13486	Rhin-Neckar S.A., Luxembourg	13456
Lorfinance S.A., Luxembourg	13475	Ribovax Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	13444
Lux Real Estate Investments S.A., Luxembourg ..	13472	Road Runner, S.à r.l., Luxembourg	13471
Luxindra Investment Corporation S.A., Luxembourg	13475	S.J., S.à r.l., Bech Kleinmacher	13473
Maccount Luxembourg, S.à r.l.	13488	Sailmore Marine S.A., Luxembourg	13478
Mantovanelli, S.à r.l., Luxembourg	13479	Salon Miss Antilles, S.à r.l., Luxembourg	13477
Margit International S.A., Luxembourg	13442	Salon Miss Antilles, S.à r.l., Luxembourg	13477
Maripe Holding S.A., Luxembourg	13474	Samrab, S.à r.l., Strassen	13446
Maripe Holding S.A., Luxembourg	13477	Sancor, S.à r.l., Roeser	13468
ML Concept S.A., Rodange	13457	Seahorse S.A., Luxembourg-Kirchberg	13463
Montage d'Antennes André Konz et Cie, S.à r.l., Mamer	13479	Seamar S.A., Luxembourg-Kirchberg	13463
Moulins Gantenbein, S.à r.l., Fentange	13478	SOLEM - Société Luxembourgeoise des Emballages de Mertert S.A., Mertert	13445
Napoléon Properties S.A., Luxembourg	13446	Solania Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	13463
NG Partners S.A., Bertrange	13463	Stanko, S.à r.l., Luxembourg	13476
Nika, S.à r.l., Luxembourg	13478	Stanko, S.à r.l., Luxembourg	13476
Nika, S.à r.l., Luxembourg	13478	Stanko, S.à r.l., Luxembourg	13476
Nika, S.à r.l., Luxembourg	13478	Stanko, S.à r.l., Luxembourg	13476
Noble Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	13456	Stanko, S.à r.l., Luxembourg	13476
Novelis Luxembourg Participations S.A., Dudelange	13488	Team Sport Management, S.à r.l., Luxembourg ..	13475
Novelis Luxembourg S.A., Dudelange	13486	Technical Services & Maintenance (TSM) S.A., Luxembourg	13447
Oekotec, S.à r.l., Munsbach	13446	Tilacor Life Science, S.à r.l., Luxembourg	13448
Officenter Contern S.A., Luxembourg	13473	Tipalux S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	13464
Pabolux S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	13456	Wollars Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg ...	13464
Padilux S.A.H., Luxembourg-Kirchberg	13457	Zythum S.A., Luxembourg	13484
Pedifit, S.à r.l., Luxembourg	13472	Zythum S.A., Luxembourg	13484
Pharos Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	13457		

IFP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.483.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02789, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour IFP INVEST S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(092798.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

MARGIT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 85.354.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092757.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FOLKESTONE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 73.942.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(092435.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FOLKESTONE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 73.942.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(092434.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

INTELLICAST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 68.502.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2004, actée sous le n° 844 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(092458.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 31.723.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04059, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092490.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

IMMOBILIERE BOCETO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 31.723.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04060, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092487.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

13444

INDESIT COMPANY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 15.826.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2004, actée sous le n° 741 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(092460.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

INDESIT COMPANY FINANCIAL SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.416.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2004, actée sous le n° 742 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(092463.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

INIGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 68.954.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des administrateurs:
EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Pour INIGO S.A.

EURO MANAGEMENT SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, réf. LSO-BJ04067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092470.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

RIBOVAX LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 105.094.

Extrait d'une résolution du gérant unique

Il résulte d'une résolution du gérant unique prise en date du 18 octobre 2005 que Monsieur Daniel Adam, Head of Business Unit, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg a été nommé en tant que Fondé de Pouvoir Permanent, avec pleins pouvoirs de substitution, en vue de le représenter et signer en son nom et pour son compte tous les documents nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour RIBOVAX LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092524.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DELTA THERMIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, 1, Zare, Ilot Ouest.

R. C. Luxembourg B 47.831.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire en date du 28 septembre 2005

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renommer pour 6 ans:

En tant qu'administrateurs:

- Monsieur Philippe Douin, administrateur de sociétés, demeurant à Visé (Belgique),
- Monsieur Claude Douin, administrateur de sociétés, demeurant à Visé (Belgique),
- Madame Christine Douin, administrateur de sociétés, demeurant à Pépinster (Belgique),
- Monsieur Philippe Douin est nommé administrateur-délégué.

En tant que commissaire aux comptes:

- La FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., ayant son siège social au 134, route d'Arlon à L-8008 Strassen.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale de 2011.

Strassen, le 5 octobre 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2005, réf. LSO-BJ00963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092481.3/578/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SOLEM - SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DES EMBALLAGES DE MERTERT S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-6681 Mertert, route de Manternach.

R. C. Luxembourg B 14.832.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01679, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Signature.

(092477.3/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

RAFCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8089 Bertrange, 7, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 101.456.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(092484.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LEI EURO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 86.000,-.

Siège social: L-2499 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 106.285.

Extrait de la résolution prise par les gérants de la société, datée du 14 octobre 2005

Les gérants de la Société ont décidé en date du 14 octobre 2005, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

M. van Krimpen

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092519.3/710/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SAMRAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8022 Strassen, 5, rue des Lavandes.
R. C. Luxembourg B 46.954.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(092486.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FABLON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 27, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 24.658.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(092489.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

NAPOLEON PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 33.361.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(092491.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

OEKOTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, Parc d'activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 88.504.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signature.

(092492.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LABHEAVEN, Société Civile.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg E 200.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 22 août 2005

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée accepte la démission, avec effet au 22 août 2005, de Monsieur Xavier Azan, avec adresse professionnelle à P.O. Box 56645, Dubai, Emirats Arabes Unis de sa fonction de gérant.

- L'assemblée décide de pourvoir au poste de gérant, la personne suivante:

- Madame Virginie Azan Soulié, avec adresse professionnelle Chemin Edouard Tavan, 18, CH 1206 Genève.

- Le nouveau gérant a été élu pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2005.

Pour LABHEAVEN

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02507. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092502.3/1005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BALTHASAR FinPar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 29.441.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BALTHASAR FinPar S.A.

Signature

(092499.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

RECH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 77.992.

Monsieur Conrad Francis a démissionné de sa fonction d'administrateur en date du 22 février 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04487. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(092500.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

TECHNICAL SERVICES & MAINTENANCE (TSM) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.
R. C. Luxembourg B 85.490.

Le bilan au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04447, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

TECHNICAL SERVICES & MAINTENANCE (TSM) S.A.

Signature

(092501.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BRISTOL & STONE (GP) LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 104.180.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03161, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

M. van Krimpen

Gérant

(092521.3/710/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ALU-CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 78, Mühlenweg.
R. C. Luxembourg B 10.459.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005.

Signature.

(092584.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BLACK PRINCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 84.053.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2005, réf. LSO-BJ04376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092527.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BLACK PRINCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 84.053.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092528.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

TILOCOR LIFE SCIENCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 60.000,-.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.
R. C. Luxembourg B 105.215.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique prise en date du 20 octobre 2005:

- que Monsieur Alain Peigneux, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, a démissionné de sa fonction de gérant unique de la société;
- que Monsieur Christian Bühlmann, avec adresse professionnelle au 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxembourg, accepte les fonctions de nouveau gérant de la société, à compter du 20 octobre 2005;
- Le nouveau gérant a été élu pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour TILOCOR LIFE SCIENCE, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092507.3/1005/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

B.B.D., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 84.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03661, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour B.B.D., S.à r.l.

ECOGEST S.A.

Signature

(092592.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BRIANTEA & EURASIAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.769.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04382, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092530.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

CHRISTINE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 89.160.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04385, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092531.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

EMADOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 82.438.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092534.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ESPIRITO SANTO INDUSTRIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 39.299.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092535.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ESPIRITO SANTO PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 37.551.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092537.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PLATINA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 111.318.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le trois octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Gand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. La société PLATINA INVEST LTD, avec siège social à TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street and Blake Road, PO BOX A.P.59213, Nassau, Bahamas,

représentée aux fins des présentes par Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 28 septembre 2005.

2. Monsieur Enzo Liotino, prénommé, agissant en son nom personnel.

La prédite procuration, paraphée ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, pour être formalisée avec lui.

Lesquelles comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société anonyme luxembourgeoise, sous la dénomination de PLATINA PARTICIPATIONS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois d'avril à quinze heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au (x) commissaire (s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.
2. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et paiement

Les actions ont été souscrites comme suit:

- | | |
|---|-------|
| 1. La société PLATINA INVEST LTD., prénommée, trois mille quatre-vingt-dix-neuf actions | 3.099 |
| 2. Monsieur Enzo Liotino, prénommé, une action. | 1 |

Total: trois mille cent actions. 3.100

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à mille sept cent euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2008:

- a. Monsieur Jacques Reckinger, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,
- b. Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II,
- c. Monsieur Thomas Rottner, directeur de sociétés, avec adresse flat 1, 17 Dawson Place, Londres W2 4TH, Royaume Uni.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire, son mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire de 2008:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Troisième résolution

Le siège social de la société est établi à L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les personnes comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Suit la traduction anglaise de l'acte qui précède:

In the year two thousand five, on the third of October.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1. The company PLATINA INVEST LTD, having its registered office in TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street and Blake Road, PO BOX A.P.59213, Nassau, Bahamas, represented by Mr Enzo Liotino, manager, with professional address in L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II, by virtue of a proxy established on September 28, 2005.
2. Mr Enzo Liotino, previously named, acting in his own name.

The prenamed proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the notary executing remains annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company which they intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. There is herewith formed a Luxembourg joint stock company (société anonyme) under the name of PLATINA PARTICIPATIONS S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) divided into three thousand one hundred (3,100) shares with a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

The shares will be in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of the shareholder.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the members present or represented. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number, and their remuneration.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the second Monday in the month of April, at 3.00. p.m.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty per cent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on the first January and ends on thirty-first December of the same year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five per cent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten per cent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31, 2005.

The first annual general meeting shall be held in 2006.

Subscription and payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. The company PLATINA INVEST LTD, previously named, three thousand ninety-nine shares.	3,099
2. Mr Enzo Liotino, previously named, one share	1
Total: three thousand one hundred shares	3,100

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at one thousand seven hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

The above-named parties, acting in the hereabove stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the ordinary general meeting of 2008:

- Mr Jacques Reckinger, Master at Law, with professional address at L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,
- Mr Enzo Liotino, Manager, with professional address at L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II,

c) Mr Thomas Rottner, companies manager, with professional address at flat 1, 17 Dawson Place, London W2 4TH, United of Kingdom.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the ordinary general meeting of 2008: FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., having its registered office at L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the registered office of the company, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: E. Liotino, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch, le 7 octobre 2005, vol. 897, fol. 46, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 octobre 2005.

J.-J. Wagner.

(093323.3/239/311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2005.

EUROCONSUMERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 13B, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 33.096.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04394, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092539.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FUTURIMMO INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 97.801.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04397, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092546.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

IMDYLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 50.510.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier du 19 octobre 2005 adressé à la société que Madame Martine Lang-Majerus a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ05019. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092608.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05563, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

RHIN-NECKAR S.A., Société Anonyme

Signature

(092545.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

GANART LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 65.182.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04398, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092548.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

KOCHCO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 45.249.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092551.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

NOBLE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.974.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04400, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092554.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PABOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 38.795.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092557.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PADILUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 49.032.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092560.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PHAROS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 22.887.

Le bilan au 31 mars 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092562.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ML CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 10, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.841.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04645, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(092566.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

KELLOGG GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 111.325.

STATUTES

In the year two thousand and five, on the eleventh day of the month of October.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch (Luxembourg).

There appeared:

KELLOGG LUX III, S.à r.l. a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg and registered with the Trade and Companies Register in Luxembourg under number B 103.520, represented by M^e Linda Funck, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company KELLOGG GROUP, S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name KELLOGG GROUP, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing party and all persons who will become members thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in United Kingdom companies and in other European or foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has or will have an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. The issued share capital of the Company is set at nine thousand British Pound Sterling (GBP 9,000.-) divided into four hundred and fifty (450) shares with a par value of twenty British Pound Sterling (GBP 20.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the members adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares are freely transferable among members. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-members is subject to the consent of members representing at least seventy-five per cent of the Company's capital.

Art. 7. The Company is managed by one or several managers who need not be members.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of members, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (*ad nutum*) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular resolution duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

Art. 8. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 9. Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of members through a special proxy.

Art. 10. Decisions by members are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing members taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of members of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of members of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to members to their address appearing in the register of members held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the members at their addresses inscribed in the register of members held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective

decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by members representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the members shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the members (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by members representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 members, an annual general meeting shall be held on first Monday of the month of May at 11:30 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

Art. 12. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

Art. 13. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the Company.

Art. 14. Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The members may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members.

The share premium account may be distributed to the members upon decision of a general meeting of members. The general meeting of members may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 15. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be members and who are appointed by the general meeting of members who will specify their powers and remunerations.

Art. 16. If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 17. For anything not dealt with in the present articles of association, the members refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the following shares:

450 shares at a nominal value of GBP 20.- each for a total subscription price of GBP 9,000.-.

Evidence of the payment of the subscription price of GBP 9,000.- (being Euro 13,088 at the exchange rate of 0.6877 (Euro to GBP)) has been shown to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euro.

Extraordinary General Meeting

The sole member has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.
2. The following persons are named managers (each with sole signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

<i>Name</i>	<i>Title</i>	<i>Address</i>	<i>Date of birth</i>	<i>Place of birth</i>
Anthony John Palmer	Managing Director	59, Heybridge Lane, Prestbury, SK10 4ER Cheshire, England	31st December 1959	Baimsdale, Australia
Peter William Goldsworthy	Finance and Business Management	61, Westgate, Hale, Altrincham, WA15 9BA Cheshire, England	3th November 1967	Albury, Australia
Karen Lesley Meehan	Vice President	16-18, Stenner Lane, Manchester, M202RQ, United Kingdom	3rd January 1964	Heswall, United Kingdom

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2005.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

A comparu:

KELLOGG LUX III, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 103.520, représentée par Maître Linda Funck, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration (cette procuration étant enregistrée avec le présent acte).

Lequel comparant agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée KELLOGG GROUP, S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KELLOGG GROUP, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés du Royaume Uni et autres sociétés européennes ou étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a ou aura un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'Etranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Le capital social émis de la Société est fixé à neuf mille livres sterling (GBP 9.000,-) divisé en quatre cent cinquante (450) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Art. 6. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

Art. 7. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les résolutions circulaires dûment exécutées faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

Art. 8. Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 associés la tenue d'une assemblée générale annuelle des associés sera obligatoire. La date de la tenue de l'assemblée générale annuelle est fixée au 1^{er} lundi du mois de mai à 11.30 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable l'assemblée sera tenue le jour ouvrable le plus proche.

Art. 11. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 12. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérant établit les comptes annuels au 31 décembre.

Art. 13. Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 14. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 15. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 16. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré: 450 parts sociales d'une valeur nominale de GBP 20,- chacune pour un prix de souscription total de GBP 9.000,-.

Preuve du paiement du prix de souscription de GBP 9.000,- (étant 13.088,- euros au cours de change de 0.6877 (euros pour livre sterling)) a été montrée au notaire instrumentant.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:
- 560A, route de Neudorf, L-2220 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature individuel) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

<i>Nom</i>	<i>Titre</i>	<i>Adresse</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Lieu de naissance</i>
Anthony John Palmer	Managing Director	59, Heybridge Lane, Prestbury, SK10 4ER Cheshire, England	1 ^{er} décembre 1959	Baimsdale, Australia
Peter William Goldsworthy	Finance and Business Management	61, Westgate, Hale, Altrincham, WA15 9BA Cheshire, England	13 novembre 1967	Albury, Australia
Karen Lesley Meehan	Vice President	6-18, Stenner Lane, Manchester, M202RQ, United Kingdom	3 janvier 1964	Heswall, United Kingdom

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu à la comparante, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ladite comparante a signé le présent acte avec Nous, Notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: L. Funck, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 14 octobre 2005, vol. 433, fol. 45, case 12. – Reçu 130,88 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(093401.3/242/314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

BEACH AZUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 60.438.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier du 19 octobre 2005 adressé à la société que Monsieur Jean-Luc Schaus a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Il résulte d'un courrier du 19 octobre 2005 adressé à la société que Madame Martine Majerus a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ05010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092611.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SEAHORSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 72.949.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04410, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092567.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PIZZERIA IL FARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 23, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 68.686.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04647, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(092570.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

NG PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 15, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 49.833.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(092568.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SEAMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 61.737.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092569.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SOLANIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 65.000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04415, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092571.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

TIPALUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 49.035.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092572.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

WOLLARS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 79.548.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 septembre 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(092573.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

EUROPE ECHANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 75.681.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03680, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour EUROPE ECHANGE S.A.

ECOGEST S.A.

Signature

(092593.3/3083/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 95.971.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2005.

Signatures.

(092594.3/805/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BLADE LUX HOLDING ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 96.834.

In the year two thousand and five, on the twenty-sixth day of July.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of BLADE LUX HOLDING ONE, S.à r.l. (the «Company») having its registered office in L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund, incorporated by deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 10th November, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 13th December 2003, number 1329. The articles of association have been modified pursuant to deeds by the undersigned notary on the 17th November 2003, published in the Mémorial C on the 21st January 2004, number 80, on the 29th December 2003 published in the Mémorial C on the 7 February 2004, number 159 and on the 29th December 2003 published in the Mémorial C on the 5th May 2004, number 473.

The meeting was presided over by M^e Philippe Prussen, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary M^e Cintia Martins, maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Maryline Esteves, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies signed ne varietur will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that the entire corporate capital is represented at the present meeting and that the shareholders declare themselves duly informed of the agenda so that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

1. Modification of the first paragraph of «Article 5 Corporate Capital» of the articles of association by the deletion of the second sentence of that first paragraph. The first paragraph shall be read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital.** The share capital is fixed EUR 2,732,500.- (two million seven hundred thirty-two thousand and five hundred Euro) represented by 109,300 (one hundred nine thousand three hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.»

2. Restatement of article 10 of the articles of association follows:

«**Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary who does not need to be a member of the board of managers.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, cable telegram or other electronical means, of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted resolution of the board of managers.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers and any manager may represent more than one manager.

The board of managers can only validly deliberate and take decisions if a quorum of two managers is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the board of managers or his representative has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of conference call or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

The minutes of any meeting and extracts thereof shall be signed by the chairman of the board of managers or as decided by the meeting approving such minutes.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, duly convened and held. Such decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.»

3. Restatement of article 15 of the articles of association as follows:

«**Art. 15. Distributions.** Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.»

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolutions:

1. The meeting resolved to modify paragraph one of article 5 of the articles of association which shall be read as follows:

«**Art. 5. Corporate Capital.** The share capital is fixed EUR 2,732,500.- (two million seven hundred thirty-two thousand and five hundred Euro) represented by 109,300 (one hundred nine thousand three hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.»

2. The meeting resolved to restate article 10 of the articles of association as follows:

«**Art. 10. Meetings and Decisions of the Board of Managers.** The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary who does not need to be a member of the board of managers.

The meetings of the board of managers are convened by the chairman, the secretary or by any two managers.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax, cable telegram or other electronic means, of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted resolution of the board of managers.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented. A manager may be represented by another member of the board of managers and any manager may represent more than one manager.

The board of managers can only validly deliberate and take decisions if a quorum of two managers is present or represented by proxies. Any decisions by the board of managers shall require a simple majority. In case of ballot, the chairman of the board of managers or his representative has a casting vote.

One or more managers may participate in a meeting by means of conference call or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting.

The minutes of any meeting and extracts thereof shall be signed by the chairman of the board of managers or as decided by the meeting approving such minutes.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, duly convened and held. Such decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.»

3. The meeting resolved to restate article 15 of the articles of association as follows:

«**Art. 15. Distributions.** Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.»

There being no further business on the agenda the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-sixième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires «de la société à responsabilité limitée BLADE LUX HOLDING ONE, S.à r.l. (la «Société») avec siège social à L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund, constituée suivant acte passé par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 10 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 13 décembre 2003, numéro 1329. Les statuts ont été modifiés suivant actes passés par-devant le notaire soussigné le 17 novembre 2003, publié au Mémorial C le 21 janvier 2004, numéro 80, le 29 décembre 2003, publié dans le Mémorial C le 7 février 2004, numéro 159 et le 29 décembre 2003, publié au Mémorial C le 5 mai 2004, numéro 473.

L'assemblée est présidée par M^e Philippe Prussen, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M^e Cintia Martins, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur M^e Maryline Esteves, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et demande au notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions détenues figurent sur la liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné.

Cette liste ainsi que la procuration signée ne varietur seront annexées au présent acte, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que les actions représentant tout le capital social sont représentées à cette assemblée et l'actionnaire déclare être dûment informé de l'ordre du jour de sorte que la présente assemblée générale est régulièrement constituée et pourra délibérer valablement sur les points figurant à l'ordre du jour décrit ci-après:

1. Modification de l'article 5 des statuts en biffant la deuxième phrase de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 de façon à ce que l'alinéa premier de l'article 5 a la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à 2.732.500,- EUR (deux millions sept cent trente-deux cinq cent euros) représenté par 109.300 (cent neuf mille trois cent) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

2. Reformulation de l'article 10 des statuts de manière à ce que l'article ait la teneur suivante:

«**Art. 10. Réunions et décisions du Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Si le président ne peut assister à la réunion, il sera remplacé par un des autres gérants qui sera élu par les gérants présents.

Le conseil de gérance pourra désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président, du secrétaire ou de deux des gérants.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque gérant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer en l'absence de convocation préalable, si tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut être représenté par un autre membre du conseil de gérance et tout gérant peut représenter plus d'un autre gérant.

Le conseil de gérance pourra seulement valablement délibérer et prendre des décisions si deux gérants sont présents ou représentés. Toute décision du conseil de gérance requiert la majorité simple. En cas d'égalité de voix, le président du conseil de gérance ou son représentant aura la voix prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par moyen de conférence téléphonique ou par un autre équipement de télécommunication permettant à toutes les personnes participant à la réunion d'entendre et de parler aux autres personnes. Une telle participation sera considérée comme équivalent à une présence physique à la réunion.

Le procès-verbal de toute réunion et les extraits signés par le président du conseil de gérance ou comme décidé par la réunion approuvant ce procès-verbal. Les gérants agissant à l'unanimité par résolution circulaire peuvent exprimer leur accord en un ou plusieurs instruments par écrit, télex, télégramme ou par télécopie, confirmé par écrit, qui ensemble constituent le procès-verbal de la prise de cette décision.»

3. Reformulation de l'article 15 des statuts comme suit:

«**Art. 15. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.»

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts en biffant la deuxième phrase de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 de façon à ce que l'alinéa premier de l'article 5 a la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à 2.732.500,- EUR (deux millions sept cent trente-deux cinq cent euros) représenté par 109.300 (cent neuf mille trois cent) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.»

2. L'assemblée a décidé de reformuler l'article 10 des statuts comme suit:

«**Art. 10. Réunions et décisions du Conseil de Gérance.** Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Si le président ne peut assister à la réunion, il sera remplacé par un des autres gérants qui sera élu par les gérants présents.

Le conseil de gérance pourra désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président, du secrétaire ou de deux des gérants.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex de chaque gérant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer en l'absence de convocation préalable, si tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut être représenté par un autre membre du conseil de gérance et tout gérant peut représenter plus d'un autre gérant.

Le conseil de gérance pourra seulement valablement délibérer et prendre des décisions si deux gérants sont présents ou représentés. Toute décision du conseil de gérance requiert la majorité simple. En cas d'égalité de voix, le président du conseil de gérance ou son représentant aura la voix prépondérante.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion par moyen de conférence téléphonique ou par un autre équipement de télécommunication permettant à toutes les personnes participant à la réunion d'entendre et de parler aux autres personnes. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

Le procès-verbal de toute réunion et les extraits signés par le président du conseil de gérance ou comme décidé par la réunion approuvant ce procès-verbal. Les gérants agissant à l'unanimité par résolution circulaire peuvent exprimer leur accord en un ou plusieurs instruments par écrit, télex, télégramme ou par télécopie, confirmé par écrit, qui ensemble constituent le procès-verbal de la prise de cette décision.»

3. L'assemblée a décidé de reformuler l'article 15 des statuts comme suit:

«**Art. 15. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.»

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate qu'à la requête des parties comparantes, cet acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes la version anglaise fera foi en cas de divergence entre les textes français et anglais.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Lecture faite, les comparants ont signé avec Nous, Notaire.

Signé: P. Prussen, C. Martins, M. Esteves, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, vol. 149S, fol. 44, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

J. Elvinger.

(093411.2/211/236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

BLADE LUX HOLDING ONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R. C. Luxembourg B 96.834.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

J. Elvinger.

(093418.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

SANCOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3397 Roeser, 6, rue de Weirig.

R. C. Luxembourg B 54.957.

Rectificatif du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 19 novembre 2004

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle de dactylographie s'est glissée dans le nom de l'associé unique Monsieur Augustin Emilio Buzzurro lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société SANCOR, S.à r.l. avec siège social au 6, rue de Weirig, L-3397 Roeser, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 54.957 qui s'est tenue le 19 novembre 2004 à la suite de laquelle l'objet social de la société avait été modifié et le siège social transféré.

Le nom de l'actionnaire unique est Buzzurro et non Buzzuro comme mentionné dans ledit acte.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} septembre 2005.

P. Bettingen

Le notaire

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2005, réf. LSO-BI01247. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(092644.3/202/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BISF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 95, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 59.054.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 27 septembre 2005, réf. LSO-BI05930, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour BISF, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(092595.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DACSYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6838 Grevenmacher, 1, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 46.878.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03682, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour DACSYS S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(092596.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DEUX MILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 74.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03686, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour DEUX MILLE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(092597.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BRYDE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 88.306.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092731.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BRYDE CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 88.306.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092728.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DUPLEX LINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.801.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J.M. Tejero del Rio

Administrateur-délégué

(092618.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DUPLEX LINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.801.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J.M. Tejero del Rio

Administrateur-délégué

(092615.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DUPLEX LINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.801.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04137, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J.M. Tejero del Rio

Administrateur-délégué

(092612.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DUPLEX LINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 128, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.801.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04136, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J.M. Tejero del Rio

Administrateur-délégué

(092610.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ARNAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 73.680.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Signature.

(092601.3/260/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

13471

ROAD RUNNER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 6A, rue du Laboratoire.
R. C. Luxembourg B 72.610.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

C. Poliart

(092623.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

CENTRE INTERNATIONAL DE DISTRIBUTION C&B, Société Anonyme.

Siège social: L-9957 Drinklange, Maison 17.
R. C. Luxembourg B 99.963.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04596, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

V. Nivelles

Administrateur

(092628.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

AZ TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 101, avenue du Bois.
R. C. Luxembourg B 84.356.

EXTRAIT

Il résulte d'un courrier du 19 octobre 2005 adressé à la société que Monsieur Jean-Luc Schaus a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ05006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092642.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

KOLIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.216.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04658, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092646.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ENGELHORN S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 69.493.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092648.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LUX REAL ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.080.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, le commissaire CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., est désormais domicilié:
54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092658.3/727/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ATLAS REINSURANCE CONSULTANTS (A.R.C.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 92.649.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 10 octobre 2005 que:

- Suite à la démission de la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2005, la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., experts comptables et fiscaux, ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, 9, est nommée nouveau commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092667.3/1268/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PEDIFIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 41.161.

—
Madame Denise Thinnès demeurant 35A, boulevard de la Fraternité à L-1541 Luxembourg ainsi que Madame Danielle Masciovecchio demeurant 20, Cité Schmiedenacht à L-4993 Sanem ayant démissionnées.

Mademoiselle Claudy Collienne demeurant 179, route d'Esch à L-1471 Luxembourg reste unique gérante à partir du 1^{er} octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092674.3/603/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

KEGEFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 61.655.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 24 octobre 1997, acte publié au Mémorial C n° 103 du 17 février 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 octobre 2000, acte publié au Mémorial C n° 401 du 31 mai 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KEGEFIN, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092755.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

13473

CHEM-DRY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4662 Differdange, 53, rue Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 42.193.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juillet 2005

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Résolution

Les administrateurs confirment la révocation de Madame Noella Bilodeau en sa qualité d'administrateur-délégué, chargée de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion avec effet au 8 octobre 2004.

Luxembourg, le 19 juillet 2005.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092675.3/820/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FONCIERE IMMOBILIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1711 Luxembourg, 51, rue Albert I^{er}.
R. C. Luxembourg B 98.434.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Par la présente, je vous informe démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société, et ceci avec effet immédiat au jour de la présente.

Pour faire valoir ce que de droit.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Luxembourg le 11 décembre 2003.

M.-B. Wingerter de Santeul.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092686.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

OFFICENTER CONTERN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.582.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02818, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2005.

Pour OFFICENTER CONTERN S.A.

HRT REVISION, S.à r.l.

R. Thillens

(092699.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

S.J., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech Kleinmacher, 17, route du Vin.
R. C. Luxembourg B 48.415.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.J., S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092700.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

13474

MARIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.077.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 septembre 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE GRAND DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092689.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LES ELEVEURS DE PORCS MARQUE NATIONALE REUNIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9457 Landscheid, 7, an der Gaass.
R. C. Luxembourg B 95.167.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LES ELEVEURS DE PORCS MARQUE NATIONALE REUNIS S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092701.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LES ELEVEURS DE PORCS MARQUE NATIONALE REUNIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9457 Landscheid, 7, an der Gaass.
R. C. Luxembourg B 95.167.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LES ELEVEURS DE PORCS MARQUE NATIONALE REUNIS S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092703.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LES ELEVEURS DE PORCS MARQUE NATIONALE REUNIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9457 Landscheid, 7, an der Gaass.
R. C. Luxembourg B 95.167.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LES ELEVEURS DE PORCS MARQUE NATIONALE REUNIS S.A.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092702.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

13475

LORFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.329.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 17 octobre 2005

Résolutions

L'assemblée révoque le Commissaire aux Comptes, FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A. et le remercie pour son activité jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, pour les exercices se terminant le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004, à la fonction de Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05129. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092696.3/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LUXINDRA INVESTMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 50.776.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092704.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

TEAM SPORT MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 99.490.

Le bilan au 31 décembre 2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04610, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(092705.3/800/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LOCRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 59.147.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 septembre 2005

Première résolution

Nominations statutaires:

a) L'Assemblée prend acte de la démission de MM. René De Wit et Piet Colruyt de leur poste d'Administrateur de la société. Elle les remercie pour leur participation au développement de la société.

Afin de combler cette vacance et en vertu de l'article 7 des Statuts, l'Assemblée nomme à l'unanimité MM. Biesemans et de Leu de Cecil. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092776.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

STANKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 44.988.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01829, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STANKO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092718.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

STANKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 44.988.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STANKO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092716.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

STANKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 44.988.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STANKO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092712.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

STANKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 44.988.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STANKO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092710.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

STANKO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 13, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 44.988.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STANKO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092706.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PRIVATE HOLDINGS OF INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.358.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05302, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(092707.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

MARIPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.077.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(092711.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SALON MISS ANTILLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 100, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 74.538.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SALON MISS ANTILLES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092721.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SALON MISS ANTILLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 100, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 74.538.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SALON MISS ANTILLES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLESSES MOYENNES

Signature

(092720.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SALON MISS ANTILLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 100, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 74.538.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2005, réf. LSO-BJ01825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SALON MISS ANTILLES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092719.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

NIKA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 13, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.878.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02988, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIKA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092722.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

NIKA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 13, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.878.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIKA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092723.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

NIKA, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 13, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.878.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NIKA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092726.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

SAILMORE MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.268.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(092725.3/2329/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

MOULINS GANTENBEIN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 3.404.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02986, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOULINS GANTENBEIN

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092727.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

PRIVATE HOLDINGS OF INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.358.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 octobre 2005

Résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Fabrice Rota, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur
Mmes Sandrine Cecala, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur
Federica Bacci, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur

Commissaire aux comptes:

HRT REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092714.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

MONTAGE D'ANTENNES ANDRE KONZ ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8220 Mamer, 4, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 9.352.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MONTAGE D'ANTENNES ANDRE KONZ ET CIE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092730.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

MANTOVANELLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 1, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 22.871.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02983, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MANTOVANELLI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092732.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BUREAU TMEX, Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval.

R. C. Luxembourg B 79.058.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2005, réf. LSO-BJ04951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005.

Signature.

(092733.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

INTERROUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3985 Foetz, 10, rue des Artisans.

R. C. Luxembourg B 27.746.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTERROUTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092734.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

EUROTRAVEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Howald, 237, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 21.718.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02966, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROTRAVEL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092741.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

EUROTRAVEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Howald, 237, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 21.718.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02968, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROTRAVEL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092740.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 28.233.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02975, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092735.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 20, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 28.233.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02972, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour I.M.A. LUXEMBOURG, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092736.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BONZAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 85.647.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05123, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005. Signature.
(092738.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BONZAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 85.647.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05121, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2005. Signature.
(092742.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

E 3 TRANSPORT LUXEMBOURG, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
H. R. Luxemburg B 32.140.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendfünf, den dreissigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft dänischen Rechtes E 3 TRANSPORT APS, mit Sitz in DK-6330 Padborg, Postbox 159; hier vertreten durch Herrn Gunnar Pedersen, Privatangestellter, wohnhaft in Moutfort, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, ausgestellt am 19. September 2005.

Diese Vollmacht bleibt nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten handelnd wie vorerwähnt und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersuchte ihre Erklärungen folgendermaßen zu beurkunden:

I. Die Komparentin, hier vertreten wie vorerwähnt, ist die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung E 3 TRANSPORT LUXEMBOURG, GmbH, mit Sitz in L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle, gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Maître Christine Doerner, Notar mit Amtssitz in Bettembourg, am 13. November 1989, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 125, vom 18. April 1990, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Christine Doerner, am 17. Mai 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 434, vom 24. November 1990, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Christine Doerner, am 17. Oktober 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 152, vom 27. März 1991, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den vorbenannten Notar Christine Doerner, am 14. Dezember 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 111, vom 4. März 1996, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Maître Jean Seckler, Notar mit Amtssitz in Junglinster, am 14. August 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 820, vom 10. November 1998, und abgeändert gemäss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung unter Privatschrift vom 23. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 176, vom 1. Februar 2002.

Die Gesellschaft ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter Nummer B 32.140.

II. Das Gesellschaftskapital beträgt EUR 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Euro) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile von je EUR 25,- (fünfundzwanzig Euro).

Sämtliche 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile gehören der alleinigen Gesellschafterin E 3 TRANSPORT APS, vorbenannt.

III. Die alleinige Gesellschafterin, hier vertreten wie vorerwähnt, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, erklärt dass die Gesellschaft keine Aktivität mehr ausübt, und sie beschließt die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung aufzulösen.

Die Gesellschafterin handelnd in ihrer Eigenschaft als Liquidatorin der Gesellschaft, erklärt, dass die Liquidation der Gesellschaft den Rechten aller Interessenten gemäss stattgefunden hat und verpflichtet sich sämtliche noch eventuell geschuldete Passiva der Gesellschaft zu übernehmen.

IV. Dem verwaltungstechnischen Geschäftsführer Herrn Andreas Christian Jorgensen, Geschäftsführer, wohnhaft zu DK-6340 Krusaa Udsigten, 12, und dem technischen Geschäftsführer Herrn Gunnar Pedersen, Geschäftsführer, wohnhaft in L-5333 Moutfort, 38, rue d'Oetrange, werden für die Ausübung ihrer Mandate Entlastung erteilt.

V. Die Bücher und Dokumente der Gesellschaft werden während der gesetzlich vorgeschriebenen Frist von fünf Jahren im früheren Gesellschaftssitz der Gesellschaft, aufbewahrt.

VI. Die Kosten und Honorare gegenwärtiger Urkunde fallen der alleinigen Gesellschafterin zur Last.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg-Bonneweg, in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden in einer ihm kundigen Sprache an den Vollmachtnehmer, handelnd wie vorerwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: G. Pedersen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2005, vol. 150S, fol. 13, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift, auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 25. Oktober 2005.

T. Metzler.

(093685.3/222/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

CHEZ STEFANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 32.689.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02964, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CHEZ STEFANO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092743.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

DZOGCHEN SHEDRUP DARJE LING, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-1216 Howald, 10, rue Bartholmy.

R. C. Luxembourg F 1.269.

STATUTS

Les soussignés:

- Berens, Jean-Claude, informaticien, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 19, rue Emile Eischen à Esch-sur-Alzette;
 - Delaine, Yves, artisan, de nationalité française, demeurant 10, rue Bartholmy à Howald;
 - Delaine Schmitt, Christiane, aide-soignante, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 10, rue Bartholmy à Howald;
 - Doutrelepont, Jean-Marc, médecin, de nationalité belge, demeurant 5, op Kraizheck à Schifflange;
 - Mailliet, Georges, médecin, de nationalité luxembourgeoise, demeurant 40, rue Blochhausen à Luxembourg;
- ont convenu de constituer une association sans but lucratif conformément à la loi du 21 avril 1928, ainsi que par les dispositions suivantes:

Dénomination, siège, objet

Art. 1^{er}. L'association a pour nom DZOGCHEN SHEDRUP DARJE LING.

Art. 2. Elle a son siège social à Howald, 12, rue Bartholmy.

Art. 3. L'association a pour objet l'étude et la pratique du bouddhisme tibétain selon la tradition transmise par Dzogchen Ranyak Dza Patrul Rinpoché, Tenzin Nyima.

Membres, cotisations et moyens financiers

Art. 4. Les premiers membres de l'association sont les signataires du présent acte. L'admission de nouveaux membres est décidée par le conseil d'administration statuant à la simple majorité des voix.

Art. 5. Est réputé démissionnaire tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation au moment de la tenue de l'assemblée générale ou qui en aura adressé demande écrite au conseil d'administration.

L'exclusion d'un membre est proposée par le conseil d'administration et soumise pour décision à l'assemblée générale.

Art. 6. Le conseil d'administration peut décider l'admission de membres honoraires. Ceux-ci ne jouissent pas du droit de vote dans les assemblées générales.

Art. 7. Les associés paient une cotisation annuelle fixée chaque année par le conseil d'administration.

Art. 8. Les montants maxima et l'échéance de la cotisation sont fixés par l'assemblée générale.

Art. 9. L'association peut se procurer des moyens financiers par toutes les voies prévues par la loi y compris l'acceptation de dons, de legs, ou de subsides, ainsi que par la vente de livres, d'imprimés, d'objets, l'organisation de manifestations culturelles et de stages d'études en relation avec le bouddhisme.

Administration

Art. 10. L'association est administrée par un conseil composé de 3 membres au moins et de 7 membres au plus. Les administrateurs sont élus parmi les associés par l'assemblée générale à la simple majorité des voix des associés présents. Les mandats au conseil d'administration sont conférés pour une durée décidée par l'assemblée générale, ils ne pourront toutefois excéder une durée de 2 années. Ils peuvent être révoqués par l'assemblée générale mais uniquement pour des motifs légitimes. Les membres sortants sont rééligibles.

Art. 11. Le conseil d'administration choisit dans son sein un président, un secrétaire et un trésorier.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le secrétaire, à son défaut par le trésorier.

Art. 12. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président et/ou de son secrétaire aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige mais au moins une fois par an. 11 statue valablement si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité absolue de ses votants.

Art. 13. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association. Il la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires.

Art. 14. En respect des traditions du bouddhisme tibétain, l'association pourra faire des dons aux lamas pour leurs enseignements. Le montant de ces dons sera consigné dans un registre soumis à l'approbation des membres du conseil d'administration.

Assemblée générale - Approbation des comptes et du budget

Art. 15. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration, à son défaut par le secrétaire, à son défaut par le trésorier. Elle se réunit au moins une fois par an avant le 1^{er} avril.

Art. 16. L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration par simple lettre ou courrier électronique adressé aux associés au moins huit jours avant cette date. Cette convocation contient l'ordre du jour et est signée par le président ou son délégué.

Art. 17. Les résolutions de l'assemblée générale sont consignées dans un registre, signé par les administrateurs présents. Ce registre peut être consulté librement.

Art. 18. Les assemblées générales qui ont à délibérer sur une modification des statuts délibèrent d'après les conditions spéciales prévues par la loi.

Année sociale

Art. 19. L'exercice social commence le premier janvier et se clôture le trente et un décembre.

Art. 20. Les comptes sont préparés par le conseil d'administration et soumis pour approbation à l'assemblée générale.

Dissolution et liquidation

Art. 21. En cas de dissolution volontaire de l'association, l'assemblée générale désigne le(s) liquidateur(s) et définit ses(leurs) pouvoirs.

Art. 22. En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'association, ses biens seront attribués à une association choisie par le conseil d'administration.

Howald, le 19 octobre 2005. J.-C. Berens / Y. Delaine / C. Delaine-Schmitt / J.-M. Doutrelepon / G. Mailliet.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06369. – Reçu 164 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093529.3/000/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

ADKIM, ADVANCED KNOWLEDGE AND INFORMATION MANAGEMENT, S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R. C. Luxembourg B 83.715.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02963, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADKIM, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES CLASSES MOYENNES

Signature

(092746.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

13484

ZYTHUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 87.740.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05392, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

(092748.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ZYTHUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 87.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

(092751.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

ZYTHUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 87.740.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2005, réf. LSO-BJ05338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Signature.

(092745.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and five, on the twelfth of October.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered with the Bermuda Office of the Registrar of Companies under number 32897, represented by Ms Sandra Collins (the Sole Shareholder),

here represented by Ms Francine Ewers, attorney, residing in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney given in Bermuda, on 11 October 2005,

which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of the private limited company (société à responsabilité limitée) denominated LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (the Company), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of Maître Camille Mines, acting in replacement of the undersigned notary, dated 7 October 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder acknowledges that the present extraordinary meeting is regularly constituted and that it may validly decide on its agenda, which the Sole Shareholder has previously perused. This having been declared, the Sole Shareholder, represented as stated above, has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 25,681,500 (twenty-five million six hundred eighty-one thousand five hundred Euro) by an amount of EUR 1,424,750 (one million four hundred twenty-four thousand seven hundred fifty Euro) to an amount of EUR 27,106,250 (twenty-seven million one hundred six thousand two hundred fifty Euro) by the issuance of 11,398 (eleven thousand three hundred ninety-eight) new shares with a par value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) each and to pay a share premium of EUR 316.11 (three hundred sixteen Euro and eleven cents).

All the 11,398 (eleven thousand three hundred ninety-eight) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the issue premium has been paid by the Sole Shareholder so that the amount of EUR 1,425,066.11 (one million four hundred twenty-five thousand sixty-six Euro and eleven cents) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Sole Shareholder holds the totality of the Company's shares corresponding to 216,850 (two hundred sixteen thousand eight hundred fifty) shares.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the Sole Shareholder of the Company decides to amend article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

«**Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 27,106,250 (twenty-seven million one hundred six thousand two hundred fifty Euro) represented by 216,850 (two hundred sixteen thousand eight hundred fifty) shares with a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five Euro) each.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le douze octobre.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LONE STAR GLOBAL HOLDINGS Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 104, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 du Registre des Sociétés des Bermudes, représentée par Mlle Sandra Collins (l'Associée Unique),

ici représentée par Mlle Francine Ewers, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg,
en vertu d'une procuration donnée aux Bermudes, le 11 octobre 2005,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

La partie comparante, a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elle représente la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. (la Société), enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 311 du 22 mars 2003, modifié plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Camille Mines, agissant en remplacement du notaire instrumentaire, en date du 7 octobre 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associée Unique reconnaît que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement décider sur son ordre du jour, duquel elle déclare avoir eu préalablement connaissance. Ceci ayant été déclaré, l'Associée Unique, représentée comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 25.681.500 (vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros) à concurrence d'un montant de EUR 1.424.750 (un million quatre cent vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) à un montant de EUR 27.106.250 (vingt-sept millions cent six mille deux cent cinquante euros) par l'émission de 11.389 (onze mille trois cent quatre-vingt-neuf) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune et de payer une prime d'émission de EUR 316,11 (trois cent seize euros et onze cents).

Toutes les 11.398 (onze mille trois cent quatre-vingt-neuf) nouvelles parts sociales à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par l'Associée Unique, de sorte que la somme de EUR 1.425.066,11 (un million quatre cent vingt-cinq mille soixante-six Euro et onze cents) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital l'Associée Unique détient la totalité des 216.850 (deux cent seize mille huit cent cinquante) parts sociales de la Société.

Deuxième résolution

A la suite de la première résolution, l'Associée Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 27.106.250 (vingt-sept millions cent six mille deux cent cinquante euros) représenté par 216.850 (deux cent seize mille huit cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Ewers, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, vol. 150S, fol. 37, case 6. – Reçu 14.250,66 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2005

A. Schwachtgen.

(093521.3/230/104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 91.796.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1627 du 7 octobre 2005 et n° 1648 du 12 octobre 2005, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(093522.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

NOVELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 19.358.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 25 octobre 2005.

Signature.

(092752.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

BODYCOTE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 89.603.

In the year two thousand and five, on the fifteenth day of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole participant of BODYCOTE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 89.603, incorporated pursuant to a deed of M^e Paul Frieders, notary residing in Luxembourg, on 18 October 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 29 November 2002, number 1706, page 81.947.

There appeared:

BODYCOTE LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 89.602,

represented by Mr Patrick van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium,

by virtue of a proxy given under private seal, on July 8, 2005.

The said proxy, after having been signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party requests the notary to act that:

I. The 5 (five) parts, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the participant has been duly informed.

II. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Amendment of the financial year of the Company in order that it starts each year on the sixteenth day of July and ends on the fifteenth day of July of the following year;

2. Subsequent amendment of article 13 of the articles of association in order to reflect the amendment of the financial year of the Company;

3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the sole participant, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to amend the financial year of the Company, in order that it starts each year on the sixteenth day of July and ends on the fifteenth day of July of the following year.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the sole participant resolved to amend article 13 of the articles of association of the Company to read as follows:

«**Art. 13.** The financial year of the company starts on the sixteenth day of July and ends on the fifteenth day of July of the following year.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about eight hundred Euro.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quinze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée BODYCOTE LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.603, constituée suivant acte de M^e Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, le 18 octobre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 29 novembre 2002, sous le numéro 1.706, page 81.947 (la «Société»).

A comparu:

BODYCOTE LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.602,

représentée par M. Patrick van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 8 juillet 2005.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Le comparant prie le notaire d'acter que:

I. Les 5 (cinq) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été dûment informé.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'exercice social de la Société afin qu'il commence le seize juillet de chaque année et se termine le quinze juillet de l'année suivante;

2. Modification subséquente de l'article 13 des statuts de la Société en vue de refléter la modification de l'exercice social de la Société;

3. Divers.

Après que l'agenda ait été approuvé par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de modifier l'exercice social de la Société afin qu'il commence chaque année le seize juillet et se termine le quinze juillet de l'année suivante.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique a décidé de modifier l'article 13 des statuts de la Société comme suit:

«**Art. 13.** L'exercice social de la Société commence le seize juillet et finit le quinze juillet de l'année suivante.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui lui seront mis à sa charge en raison de cette augmentation de capital, ont été évalués à environ huit cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais constate par la présente qu'à la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2005, vol. 25CS, fol. 5, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2005.

J. Elvinger.

(093439.3/211/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 octobre 2005.

NOVELIS LUXEMBOURG PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Dudelange.

R. C. Luxembourg B 104.853.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2005, réf. LSO-BJ05761, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 25 octobre 2005.

Signature.

(092754.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

FOOD AND FEED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 38.402.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 octobre 1991, acte publié au Mémorial C n° 147 du 16 avril 1992. Le capital a été converti en euros le 27 septembre 2000, l'avis afférent a été publié au Mémorial C n° 303 du 25 avril 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2005, réf. LSO-BJ04278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FOOD AND FEED HOLDING S.A.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092758.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.

MACCOUNT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 77.778.

Par décision de l'Assemblée Générale prise en date du 10 octobre 2005:

- A été nommé gérant unique:

Monsieur Davy Johannes Jacobus Slechten, conseiller, demeurant à Belgique, 3730 Hoeselt, Groenstraat 55.

Monsieur Slechten engage la société avec sa seule signature.

- Au gérant sortant, Monsieur Stephanus Christiaan Van Maarseveen a été accordé décharge pour l'exécution de son mandat.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092765.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2005.
